



Retour de Manivelles

Association Loi de 1901 - Siret 720 610 727 000 18

Siège social : 5, rue Bigarré 35000 RENNES

Courriels: contacts@retour-de-manivelles.org

Secrétariat : 31 bis Avenue Voltaire 02200 Soissons

Trésorier : 28, rue Georges Bizet 02200 BELLEU

ASSEMBLEE GENERALE du 22 septembre 2021

Le mercredi 22 septembre 2021 à 15h30 se sont réunis au camping «Les Terrasses du Périgord», lieu-dit Pech d'Orance, 24200 PROISSANS,

Mmes et Mrs , Pierre et Véronique PENARD, Gilbert et Martine BERRIOT, Daniel et Lydia BIZOUARN, Bernard et Michèle BAUDOUIN, Alain BRUEZ, Martial et Michèle CAUDROY, Christian et Thérèse DOYEN, Claudine FASQUEL, François HAU, Noël LORIT, Michel et Suzon MARQUIE, Daniel et Elise MORANGE, Madeleine MEYER, Michel et Marie PATIN, Robert et Marylou GOUX, Maurice PROMONET, Jean Luc et Catherine SENDRON, Jean Pierre CHADOIN

Etaient représentés :

Jacques MARSOT ayant donné pouvoir à Alain Bruez

Jean DELORME ayant donné pouvoir à Pierre Pénard

Eugène et Martine LOUIS ayant donné pouvoir à Claudine FASQUEL

Étaient excusés : Philippe CICHON, Claude FERRE et Sylvie LE BIHAN, Bernard et Françoise ROTTENFUS, Romain GALERON et Pauline BOERO, Aline SERPOLLET, Jean Pierre et Claudette DEPRET, Pierre CHARIAL, Maher BEN ALI, Marc BENSOUSSAN, Jean Pierre DUFAYS, Eric et Marylène LOUIS, PICOT Ghislaine

Le Président Pierre PENARD déclare la séance ouverte à 15 h 30

Après présentation de l'ordre du jour, les différents points de celui-ci sont abordés:

Compte-rendu financier présenté par

Gilbert BERRIOT

Recettes de l'exercice	980.12
Dépenses de l'exercice	1 553.08
BILAN DE L'EXERCICE	- 572.96
Report année antérieure	4182.33
TRESORERIE AU 31/03/2018	3 609.37

VENTILATION DES DEPENSES	
Dépenses liées aux activités (1)	239.05
Frais de fonctionnement (fournisseur internet - fournitures de bureau)	100.61
Frais bancaires	66.53
Achats de fournitures destinées à la revente (2)	914.44
Assurance association	200.45
Frais de déplacement (3)	32.00
TOTAL	1 553.08

Remarques : 1) gerbe suite au décès de René Serpolet
2) achat de cartes à puce
3) frais de déplacement Noel Lorit

VENTILATION DES RECETTES	
Cotisations des adhérents (3)	675.00
Participations et dons	0.00
Ventes (revente de bobines perforation de cartons, revente de cartes à puces)	0.00
Produits financiers, banque et trop perçu (1)	5.12
Produit des activités (4)	300.00
TOTAL	980.12

Remarques: 1) remboursement assurance:3.68 € , remboursement frais bancaire 1.44€
3) pour 60 adhérents
4) pour 300 € animation du marché de Noël de Villeneuve sur Lot

TRESORERIE

Au 31 mars 2021, la trésorerie correspond au bilan et comprend

- du liquide pour un montant de 44.78 €
- un solde bancaire de 3564.59 €

Le trésorier

Gilbert BERRIOT

Le bilan est accepté à l'unanimité

Compte-rendu d'activité de la saison 2020—2021 présenté par Claudine FASQUEL:



L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire, nous obligeant à supprimer la quasi-totalité de nos rencontres habituelles. Nous avons maintenu nos relations amicales en distanciel, c'est mieux que rien, mais ça ne remplace pas le présentiel.

En avril, nous devions nous retrouver à Sarlat pour notre assemblée générale. Cette rencontre a été annulée, Cause COVID. Il a fallu innover en se donnant les moyens de faire une AG par correspondance : Télé-réunion du bureau le 7 avril qui propose un rapport d'activité et un rapport financier et les soumet aux adhérents par mail, recueil des réactions fin avril et adoption des rapports.

Comme chaque année, nous devions nous retrouver dans le Jura pour une semaine, cette fois, la Pandémie n'y est pour rien, mais à cause des incertitudes locales : les élections municipales ne permettaient pas à la mairie en place de s'engager sur une animation en juillet, gérée par la nouvelle équipe. Nous sentions également qu'après nous avoir accueillis plusieurs années (ce dont nous remercions chaleureusement la municipalité), la population était à la recherche d'autres événements pour lesquels il nous manquait un correspondant local très engagé.

À la suite de l'annulation en avril de notre séjour à Sarlat et de notre animation à La Roque Gageac, la mairie de Laroque nous avait sollicité pour une intervention à un marché des créateurs fin août, cette animation a été annulée du fait de la reprise de la pandémie.

La mairie de Saint Lary se faisait un plaisir de nous accueillir entre Noël et le nouvel an pour un mini festival qui a été annulé pour la même cause.

Nous avons dû également annuler nos rencontres traditionnelles à La Berque en octobre 2020, en mars 2021, et notre rencontre à Sarlat en avril 2021.

La seule manifestation 2020 de Retour de Manivelle a été l'animation du marché de Noël de Villeneuve sur Lot où Noël Lorit s'est retrouvé seul à tourner la manivelle au nom de toute notre association. Merci à lui.

Nous avons été privés de rencontre mais la collaboration à distance a fonctionné pendant toute la période et nous avons pu découvrir le travail de Pierre et d'Alain avec le nouveau PP Cap et les arrangements pour orgue et synthétiseurs de son, la perfo laser de Pierre, de nouveaux arrangements de Dany, de François....et tout autre moyen de communiquer.

Le bilan est approuvé à l'unanimité

Par ailleurs Claudine fait part à l'assemblée de notre rencontre à la Berque du mois de juin 2021 où Pierre nous a informé du dernier développement du logiciel ,PPCap qui est particulièrement intéressant pour les serinettes.

Claudine résume le sentiment général: Quel bonheur de se retrouver enfin à Sarlat en ce mois de septembre avec en prime du beau temps

Renouvellement du Conseil d'Administration

En application de nos statuts (renouvellement par tiers et membres élus pour trois ans), les membres suivant sont sortants : Martial CAUDROY qui est candidat à sa réélection

François HAU qui est candidat à sa réélection

Alain BRUEZ qui est candidat à sa réélection

Aucune autre candidature n'est présentée. Ils sont réélus à l'unanimité

Montant de la cotisation

En raison de l'inactivité de l'association pendant l'année écoulée le conseil d'administration propose de ne pas faire payer de cotisation aux adhérents déjà en place

Pour les nouveaux adhérents Les cotisations restent fixées à: 15 € pour une personne seule et 20€ pour un couple

Cette décision a été approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

- 1) Projet de fête de la musique à la ferme de la Berque en juin 2022:

Lors de nos retrouvailles à la Berque en juin dernier, il a été évoqué la possibilité d'une nouvelle rencontre en juin 2022 à l'occasion de la fête de la musique.

L'association pourrait se produire à deux reprises:

Le mardi 21 juin jour de la fête de la musique, une promenade en chanson sur le sentier d'art voisin et parallèlement une animation dans la cour de la ferme seront organisées. Elles seront suivies en soirée d'une rencontre des différents musiciens amateurs et d'un diner sorti du sac

Le vendredi soir nous envisageons par ailleurs un concert par l'association dans une église voisine. Nous espérons qu'à cette occasion nombre d'adhérents viendront découvrir notre habituel lieu de rencontre soissonnais

- 2) A la demande de Jacques Marsot (par mail) il est évoqué les difficultés financières rencontrées par l'association des Amis du Musée de l'Art Forain et de la Musique Mécanique de Conflans en Jarnisy pour la réhabilitation de leur musée (remise en état des instruments en particulier...).Il est proposé d'apporter une aide financière à cette association, possibilité offerte par les statuts; d'un montant de 200 euros

Proposition adoptée à l'unanimité

- 3) Compte tenu de la bonne santé financière de l'association, le conseil d'administration décide de prendre en charge le repas du mercredi soir.
- 4) Prochaine assemblée générale:

compte tenu des élections présidentielles d'avril 2022 et du week-end de Pâques notre assemblée générale ne pourra avoir lieu que fin avril. La date précise vous sera communiquée ultérieurement

CLÔTURE de l'AG

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soulevée, la clôture de l'AG est prononcée à 17h30

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration élu lors de l'assemblée générale a procédé à la répartition des tâches en son sein
Conformément à l'article 9 des statuts, le nouveau bureau est composé de:

Mr PENARD Pierre, retraité, Président
Mr BRUEZ Alain, retraité, Secrétaire
Mr BERRIOT Gilbert, retraité, Trésorier
Mr FASQUEL Claudine, retraitée, secrétaire adjointe
MR François HAU retraité est chargé de la gestion du site
Membres: Martial CAUDROY , Michèle CAUDROY